

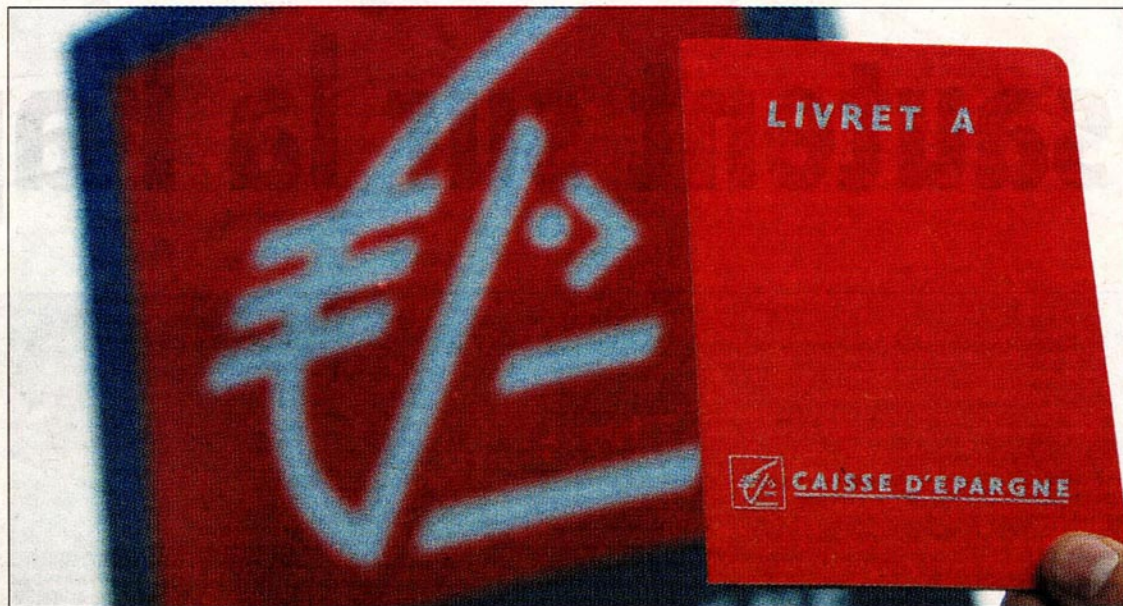
CAISSE D'ÉPARGNE • Quand les banquiers chantent comme des sirènes

La crise avec Doubl'ô

Alexandra Gonzalez

Les milliers de clients qui estiment avoir été floués par un curieux produit financier de la Caisse d'épargne organisent une journée de mobilisation aujourd'hui.

Un panier de douze fraises doublement rempli six ans plus tard. Le dessin publicitaire pour le produit financier Doubl'ô de la Caisse d'Épargne était clair, le slogan l'était d'autant plus : « Doublez votre capital en toute sérénité. » Commercialisé entre juillet 2001 et avril 2002, l'alléchant Doubl'ô a fait rêver 240.000 clients, qui y ont placé leurs économies avec la garantie qu'ils récupéreraient au minimum la mise de départ. Une garantie presque anecdotique tant l'accent était mis sur la capacité du produit à doubler le capital. Or, aujourd'hui, personne n'a vu son argent fructifier. Pis, les sommes restituées, amputées des frais de gestion, sont inférieures de 2 à 6 % à la mise initiale. « La faute à la Bourse », se justifie l'Ecureuil, embarrassé par l'affaire. « Mensonge ! répond M^e Richard, avocat spécialiste des petits épargnants.



Avec un livret A, les petits épargnants auraient pu faire fructifier leurs économies en six ans. Avec Doubl'ô, ils en ont perdu. Photo Sipa

Entre 2001 et 2007, la Bourse n'a cessé de grimper. L'argent aurait dû fructifier ! » Mais voilà, en bas de l'offre, un astérisque posait une condition pour toucher des intérêts : qu'aucune des douze valeurs sélectionnées pour Doubl'ô n'enregistre de baisse de plus de 40 % de sa valeur initiale, quand même bien elle regrimerait par la suite. Malheureusement c'est ce qui s'est passé. Selon les témoignages que

France-Soir a recueillis, les clients ont le même regret : la présentation fallacieuse du produit, vendu comme un placement hyper-sécurisé. M^e Richard, qui a déposé une plainte au pénal, parle même d'escroquerie : « La Caisse d'épargne savait que ce produit ne rapporterait rien, contrairement à un simple livret A. » Tandis que l'Autorité des marchés financiers et la répression des fraudes mènent ac-

tuellement une enquête sur Doubl'ô, la ministre de l'Économie Christine Lagarde prépare un projet de loi sur l'éthique des banques. De son côté, la Caisse d'épargne se défend ardemment : selon elle, « Doubl'ô est un produit qui a parfaitement fonctionné ».

Un collectif s'est formé, plus d'informations au 06.19.08.29.38 ou sur doublomonde.free.fr.